



COVID-19

L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 31 mai

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a prorogé, par décret signé le 9 mai, l'état d'urgence sanitaire au Congo. Cette mesure approuvée auparavant

par les deux chambres du parlement, a été promulguée alors qu'on annonce un déconfinement progressif dans quelques jours. Déclaré par décret du 30

mars et prorogé par une ordonnance du 20 avril, l'état d'urgence sanitaire va courir jusqu'au 31 mai, soit vingt jours supplémentaires à compter du 11 mai 2020.

CONFINEMENT

Environ 600 femmes enceintes secourues par la sécurité civile



Véhicules des sapeurs prêts à intervenir pour les secours

Selon un rapport d'étape, la direction générale de la sécurité civile a pu secourir environ six-cent femmes enceintes depuis le début du confinement et de l'état d'urgence sanitaire. « Du 31 mars au 30 avril, 1710 secours ont été réalisés dont 404 femmes enceintes. Six d'entre

elles ont accouché dans les ambulances. Depuis le début du mois de mai, 129 femmes en état de gestation ont été déposées dans différents hôpitaux », indique ce rapport, déplorant par ailleurs des fausses alertes venant des inciviques.

Page 4

TRANSPORT EN COMMUN

Les transporteurs font des propositions au gouvernement

Page 3

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Le Congo compte 333 cas testés positifs au Covid-19

Le nombre des cas testés positifs au Congo est passé, en date du 10 mai, de 288 à 333 dont 53 guéris et 11 décès, a indiqué la coordination technique nationale de riposte à la pandémie du Covid-19.

FOOTBALL

Jean Elie Ngoya promet une «vraie» mise au vert à As Otoho



Jean Elie Ngoya, le manager général de l'AS Otoho-DR

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, le manager général de l'AS Otoho a assuré avoir trouvé avec le staff technique, un plan d'action qui permettrait à l'équipe championne du Congo de mieux affûter ses armes pour la prochaine campagne africaine. « Nous avons tenu deux réunions en inter conférence avec le staff technique et sur instruction du président Olanquet Mò. Nous avons déjà un plan d'action accepté par tous. Nous attendons juste les dates des compétitions pour se mettre au travail. », dit-il.

Page 8

ÉDITORIAL

Coordination

Page 2

ÉDITORIAL

Coordination

Quelques jours du déconfinement qui doit permettre à notre pays de sortir progressivement du fossé économique et social creusé brutalement par la pandémie du coronavirus, il n'est ni trop tôt, ni malsain de rappeler que la société civile dans son ensemble va devoir se mobiliser afin d'éviter que ce retour à la normale provoque une relance du Covid-19 dont les conséquences seraient à coup sûr terribles. Et, par conséquent, il convient de réfléchir dès maintenant à la façon dont la nation congolaise toute entière coordonnera ses actions dans le but de résoudre les multiples problèmes auxquels elle se trouve confrontée comme d'ailleurs toutes les nations de la planète.

Jamais, en vérité, une telle coordination n'a été aussi nécessaire, aussi essentielle, aussi vitale. Sur le plan sanitaire, bien sûr, puisque seul le strict respect des règles de distanciation, de propreté, de protection d'ensemble contre le virus mettra la collectivité nationale à l'abri des dangers mortels que celui-ci fait peser sur elle. Mais aussi sur le plan économique dont dépend la relance de nos activités sur toute l'étendue du territoire national et donc la reprise de la longue marche vers l'émergence que nous avons engagée il y a deux décennies. Pour dire les choses de façon encore plus claire ce qui va se jouer dans les prochaines semaines n'est pas seulement notre avenir immédiat, mais aussi et surtout celui des nouvelles générations qui nous succéderont.

La sortie de la crise qui nous frappe aujourd'hui ne sera possible en réalité que si chacun, à la place qu'il occupe dans la société, fait acte de civisme, c'est-à-dire, respecte strictement les consignes données par les autorités de la République dans le but de mettre notre pays à l'abri de la pandémie en cours sur les cinq continents. Alors en effet et alors seulement nous pourrons tous repartir d'un bon pas sur la route du progrès, développer notre économie et créer suffisamment d'emplois, former les jeunes de telle façon qu'ils puissent vivre demain dans de bonnes conditions, protéger aussi la nature qui nous entoure et dont dépend très directement notre avenir.

Jamais, c'est évident, il n'a été aussi nécessaire d'adresser en continu de tels messages au peuple congolais.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le Parlement autorise la prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Réunis en session extraordinaire le 9 mai, le Sénat et l'Assemblée nationale ont respectivement approuvé la loi autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo pendant vingt jours.

L'adoption de cette loi par les deux chambres du Parlement permet au président de la République de proroger pour la deuxième fois cette mesure s'inscrivant dans le cadre du combat mené contre le coronavirus. Selon le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, la victoire contre le Covid-19 exige que tout le monde soit toujours en état d'alerte permanent. « *Le monde d'avant la pandémie ne sera plus le même que celui d'après. Nombreux commencent à s'interroger à juste titre ce que notre monde sera demain. Pour n'est pas être en retard sur l'histoire, il est temps que les principales institutions dont notre chambre réfléchissent dès maintenant sur les possibles mutations à venir qui concernent les questions économiques, écologiques et géostratégiques d'un monde en pleine bascule. Car gouverner, c'est*

prévoir », a-t-il révélé. Conscient du fait que la propagation de la pandémie s'accroît au jour le jour à Brazzaville et Pointe-Noire, le président de la chambre basse du Parlement a souligné la nécessité de la bouter hors du Congo. Mais cela exige, a-t-il rappelé, la prise de conscience et l'implication personnelle de chacun, dans la mise en œuvre effective de toutes les mesures édictées par le gouvernement. « *Chacun de nous doit se considérer comme une partie de cette grande digue que constitue notre beau pays, le Congo, et s'engager à ne pas être le maillon faible afin d'assurer la solidité de cet important édifice* », a-t-il poursuivi, se félicitant de l'initiative prise récemment par le chef de l'Etat, concernant l'importation du Covid-Organics, produit malgache censé guérir et prévenir du covid-19.

Accorder une attention particulière au projet « Artémisia »

Le président de la chambre basse a rappelé au gouvernement d'accorder une attention particulière au démarrage effectif au Congo du projet « Artémisia », susceptible d'apporter des solutions à une maladie endémique, le paludisme, première cause de mortalité dans le pays. Il a enfin salué l'implication des hommes d'église dans le combat que le peuple congolais mène contre le covid-19. « *Les confessions religieuses trouveront, comme elles savent le faire, les arguments et les mots justes pour inviter le peuple de Dieu à s'approprier la quintessence des mesures barrières dans leur exaltante mission de sensibilisation et mobilisation des fidèles pour qu'ils comprennent enfin qu'il s'agit des gestes qui sauvent* », a conclu Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

Le FMI appelé à examiner la situation du Congo avec « humanité »

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a invité le 9 mai, à l'occasion de l'ouverture de la 4^e session extraordinaire de son institution, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, à aider le Congo à se libérer des griffes du coronavirus.

Selon le président de la chambre basse du Parlement, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a levé, dans sa récente interview sur France 24 et RFI, le voile sur des contre-vérités qui ont fait beaucoup de mal ces derniers temps au pays, au point d'abuser le FMI. « *Madame Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international, femme de*



Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba/Adiac

cœur, est appelée à examiner la situation du Congo avec humanité pour l'aider à se libérer des griffes du Covid-19. Le Congo manque de tout pour améliorer le niveau de ses structures

sanitaires. Laisser cette situation en l'état revient à ne pas assister une personne, pour ne pas dire, un pays en danger », a plaidé Isidore Mvouba.

P.W.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maoukani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BAVURES POLICIÈRES

Ange Aimé Wilfrid Bininga : « Le procureur de la République peut s'autosaisir des infractions commises »

Le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Ange Aimé Wilfrid Bininga, a rappelé le 9 mai aux membres de la chambre haute du Parlement que le procureur de la République peut s'autosaisir des infractions commises par les agents de la force publique.

Répondant aux préoccupations des sénateurs sur les dérapages policiers constatés aux différents check-points (des barrages routiers surveillés), le ministre de la Justice a ajouté : « *Tout comme il peut, en fonction des informations à sa disposition, engager des poursuites à l'endroit des auteurs de ces actes. On peut aussi poursuivre l'Etat lorsque les citoyens disposent des preuves suffisantes. Tout comme il est possible de poursuivre ces agents de la force publique en tant qu'indi-*

vidus », a signifié le ministre de la Justice. Ange Aimé Wilfrid Bininga a rappelé ces propos à l'occasion de la clôture de la cinquième session extraordinaire consacrée à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire. Il est revenu sur certaines préoccupations, notamment celles liées à l'intensification des tests et du port obligatoire du masque, lesquelles mesures a-t-il signifié, permettront d'avoir des données fiables sur la pandémie. « *Le gouvernement a lancé des commandes et ils seront prêts le plus*

tôt possible », a appris le ministre. Clôture de cette session, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a appelé les sénateurs à la responsabilité. « *De cette pandémie, nous ne devons pas nous laisser de parler comme nous ne devons pas renoncer à la recherche des moyens de riposte adéquats. Au contraire, il nous faut maintenir, renforcer, affiner continuellement notre stratégie et mobiliser tous les moyens d'attaque* », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbema



SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo et la FAO au front contre la rage

L'encéphalite virale transmise à l'homme par les chiens continue de sévir dans les départements du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari et Pointe-Noire. Le pays compte éliminer cette maladie d'ici à 2030, grâce à un appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



Des chiens errants/DR

La République du Congo est bénéficiaire d'un projet "Contrôle durable de la rage humaine transmise par les chiens en Afrique centrale" que l'agence onusienne finance à hauteur de 311000 dollars, soit plus de 188 millions FCFA. Les animateurs du projet se sont réunis récemment par visioconférence pour évaluer l'impact des activités menées auprès des populations.

En effet, de nombreux cas d'infections et de décès dus aux morsures de chiens ont été rapportés ces dernières années par le service des grandes endémies. Par exemple, plus de cinq cents personnes ont été mordues par des chiens et une personne par un chat à Pointe-Noire. On compte deux cents enfants de 0 à 15 ans. Plusieurs autres cas d'infections ont également été enregistrés dans les localités voisines.

Face au risque qu'engendre la rage pour la santé publique, la FAO et ses partenaires de la sous-région se sont engagés à travers une feuille de route dite de "zéro mortalité humaine due à la rage canine à l'horizon 2030 en Afrique centrale". Ils ont promis d'intensifier les activités de terrain de la crise sanitaire du Covid-19. « *Il s'agit de renforcer les capacités des pays d'Afrique centrale en matière de lutte contre les zoonoses ; d'élaborer huit plans nationaux d'élimi-*

nation de la rage ; d'opérationnaliser le système de surveillance et de rapportage intégré des cas de rage animale et humaine dans les pays concernés », précise un communiqué de la FAO.

Au terme de la rencontre, les participants ont d'un commun accord décidé d'une reprogrammation des activités de terrain et une extension du partage d'information. Ils devront se réunir dès la première semaine du mois prochain, avec la participation des principaux partenaires que sont les ministères sectoriels et des municipalités des pays, la Commission Cémac chargée de bétail et des ressources halieutiques, l'Organisation mondiale de la santé et l'Alliance mondiale contre la rage, a-t-on appris.

À noter que la rage est une maladie provoquée chez l'homme par la morsure d'animaux non vaccinés et infectés (chien, chat, singe...) par un virus qui se transmet par la salive. Il y a donc le risque d'être infecté même lorsqu'on a seulement été léché ou griffé par un chien. C'est pour cela que les experts de la santé misent sur la vaccination à grande échelle des chiens, la prise en charge rapide des malades et en plus des campagnes de sensibilisation auprès des communautés locales.

Fiacre Kombo

COVID-19

Les transporteurs en commun préparent la reprise du trafic à Brazzaville

Le syndicat des transporteurs vient d'adresser une liste de propositions au gouvernement, présentant les conditions de circulation à bord des taxis et bus. Les professionnels de la route réclament également l'exonération des taxes liées au secteur de transport public.



Des taxis en circulation à Brazzaville/Adiac

Les conducteurs des taxis et bus, comme dans d'autres secteurs d'activités, ont été affectés par les mesures de restriction de la circulation prises par le gouvernement en vue de stopper la propagation du coronavirus (Covid-19) dans le pays. Après un mois et demi de confinement, ils espèrent reprendre leurs activités en fonction de nouvelles règles que les autorités vont définir dans cette période de crise sanitaire.

L'intersyndicale des transporteurs en commun du Congo suggère, par exemple, le port obligatoire des masques et gangs pour les conducteurs de bus et les receveurs, y compris les passagers

tout en observant la distanciation sociale. Les transporteurs proposent en outre de travailler en fonction d'un planning, soit les lundis pour les bus, les mercredis uniquement pour les taxis et les vendredis retenus pour les bus "coaster" et "picnic". La correspondance du syndicat des transporteurs ne précise pas les conditions des véhicules qui vont être régulièrement désinfectés.

D'après le secrétaire général de la fédération syndicale des professionnels de transporteurs du Congo (Fsyptc) pour la ville de Brazzaville et le département du Pool, Ngatsé Itoua-Mbola, cette reprise vise surtout à faciliter le

transport des denrées alimentaires et permettre aux conducteurs de subvenir à leurs besoins. Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les transports en commun, le syndicat demande au gouvernement des mesures d'accompagnement. « *Des recommandations des patrons des taxis et bus ont été remises à la task force. Il s'agit de l'annulation des taxes exercice 2020 telles que la patente, la taxe de roulage, le droit d'auteur, l'autorisation de transport public et le contrôle technique, à l'exception de l'assurance* », a expliqué Ngatsé Itoua-Mbola.

Alors que les conducteurs des taxis et bus négocient les conditions de reprise de la circulation, les usagers s'interrogent sur le phénomène des demi-terrains et des tarifs arbitraires imposés par les transporteurs. Le phénomène est monnaie courante notamment à Brazzaville et Pointe-Noire. La population paie un lourd tribut.

F.K.

« Des recommandations des patrons des taxis et bus ont été remises à la task force. Il s'agit de l'annulation des taxes exercice 2020 telles que la patente, la taxe de roulage, le droit d'auteur, l'autorisation de transport public et le contrôle technique, à l'exception de l'assurance »

COVID-19

Environ six cents femmes enceintes secourues

Dans cette période d'état d'urgence sanitaire et de confinement due à la pandémie du Covid-19, les services de sécurité civile ont réalisé environ deux mille secours dont les femmes enceintes sur le point d'accoucher.

Le confinement à domicile est l'une des mesures énoncées par le gouvernement pour couper la chaîne de propagation du Covid-19 dont le premier cas signalé en terre congolaise remonte au 14 mars 2020. Les transports en commun suspendus, la mobilité de la population s'est réduite, les malades coincés dans leurs domiciles. Pour contourner la difficulté afin de soulager la population, les services de la sécurité civile ont élargi leurs opérations sur des cas pour lesquels la population ne sollicitait jusque-là leur intervention. « Du 31 mars au 30 avril, 1710 secours ont été réalisés dont quatre cent quatre femmes enceintes. Six d'entre elles ont accouché dans les ambulances. Depuis le début du mois de mai, cent vingt neuf femmes en état de gestation ont été déposées dans différents hôpitaux », souligne un rapport de la Direction générale de



Véhicules des sapeurs prêts à intervenir pour les secours

la sécurité civile. Par ailleurs, trente-sept secours à victime ont été réalisés, quarante et

une interventions contre les incendies et trente-six sauvetages entre le 31 mars et le

30 avril. En ce mois de mai, les services de la sécurité civile ont effectué deux-cent

quarante-quatre assistance, vingt-trois secours à victime et un incendie.

De fausses alertes déplorées

Il arrive, en cette période de confinement, qu'à la Direction générale de la sécurité civile, la sonnerie du numéro vert 118, d'appel d'urgence, retentisse inutilement. Depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, sept fausses alertes ont été enregistrées au niveau de la sécurité civile. Ces agissements font perdre du temps aux sapeurs-pompiers pour sauver des personnes réellement en danger en cette période d'état d'urgence sanitaire. En rappel, une fausse alerte est une fraude d'urgence causant le déploiement des sapeurs-pompiers dans un endroit qui, au fond, ne nécessite aucune intervention parce que ne présentant aucun danger de quelque nature que ce soit.

Rominique Makaya

« Du 31 mars au 30 avril, 1710 secours ont été réalisés dont quatre cent quatre femmes enceintes. Six d'entre elles ont accouché dans les ambulances. Depuis le début du mois de mai, cent vingt neuf femmes en état de gestation ont été déposées dans différents hôpitaux »

AFRIQUE

190 000 personnes pourraient mourir si la maladie n'est pas contrôlée

Le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, a annoncé de nouvelles projections lors de la conférence de presse virtuelle tenue le 10 mai, avec le soutien du Forum économique mondial.

Selon la nouvelle étude du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, quatre-vingt-trois mille à cent quatre-vingt-dix mille personnes en Afrique pourraient mourir du Covid-19 et de vingt-neuf à quarante-quatre millions pourraient être infectées si les mesures de confinement échouent. « Même si le Covid-19 ne se répandra probablement pas de manière aussi exponentielle en Afrique qu'ailleurs dans le monde, il couvrira probablement dans les points chauds de transmission », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « Le Covid-19 pourrait devenir un incontournable dans nos vies au cours des prochaines années si de nombreux gouvernements de la région n'adoptent pas une approche proactive. Nous devons tester, tracer, isoler et traiter », a-t-elle ajouté.

Les nouvelles estimations sont fondées sur la modification du risque de transmission et de la gravité des maladies par des variables spécifiques à chaque pays afin de tenir compte de la nature unique de la région. Le modèle prévoit un taux de transmission plus lent, un âge plus bas des personnes atteintes de maladies

graves et des taux de mortalité plus faibles que ceux observés dans les pays les plus touchés du reste du monde.

Cette recherche, qui s'appuie sur des modèles de prédiction, porte sur quarante-sept pays de la région africaine de l'OMS, dont la population totale est d'un milliard d'habitants. « Cette situation est largement due à des facteurs sociaux et environnementaux qui ralentissent la transmission, et à une population plus jeune qui a bénéficié du contrôle des maladies transmissibles telles que le VIH et la tuberculose pour réduire ses éventuelles vulnérabilités », indique l'étude.

Toutefois, le taux de transmission plus faible suggère une épidémie plus prolongée sur quelques années, selon l'étude qui a également révélé que les petits pays africains aux côtés de l'Algérie, de l'Afrique du Sud et du Cameroun sont à haut risque si les mesures d'endiguement ne sont pas prioritaires. Le nombre prévu de cas nécessitant une hospitalisation dépasserait les capacités médicales disponibles dans une grande partie de l'Afrique. On estime qu'il y aurait 3,6 à 5,5 millions d'hospitalisations du Covid-19, dont 82 000 à 167 000 seraient des cas graves nécessi-

tant de l'oxygène, et 52 000 à 107 000 des cas critiques nécessitant une assistance respiratoire. Un nombre aussi important de patients hospitalisés mettrait à rude épreuve les capacités sanitaires des pays.

Une enquête sur les services de santé dans la région africaine, entreprise en mars 2020 sur la base des déclarations faites par quarante-sept pays à l'OMS, a révélé qu'il y avait en moyenne neuf lits d'unité de soins intensifs pour un million de personnes, ce qui est largement insuffisant.

En outre, l'accès physique à ces services pour la population générale est très faible, ce qui laisse penser que de nombreuses personnes n'auraient même pas la possibilité d'accéder aux soins nécessaires. En conséquence, les maladies qui devraient être prises en charge pourraient facilement se compliquer.

Augmenter la capacité des hôpitaux primaires

L'étude recommande aux pays africains d'augmenter la capacité des hôpitaux primaires en particulier et de veiller à ce que les soins d'urgence de base soient inclus dans les systèmes de santé primaires. « L'importance de promouvoir des mesures d'endigue-

ment efficaces est d'autant plus cruciale que la transmission soutenue et généralisée du virus pourrait gravement submerger nos systèmes de santé », a déclaré le Dr Moeti qui estime que « freiner une épidémie à grande échelle est bien plus coûteux que les mesures préventives que les gouvernements prennent actuellement pour contenir la propagation du virus.

Les mesures de confinement, en particulier l'éloignement physique et l'amélioration de l'hygiène, visent à ralentir la transmission du virus afin que ses effets se produisent à un rythme gérable par le système de santé. Tous les pays de la région africaine de l'OMS utilisent ces résultats par l'intermédiaire des bureaux de pays de l'OMS pour informer leurs actions de confinement. Les méthodes et les résultats détaillés sont actuellement sous presse au British Medical Journal-Global Health après un examen et une validation approfondis par les pairs. La conférence de presse a connu l'intervention du Dr Amit Thakker, président exécutif d'Africa Health Business et président de la Fédération africaine des soins de santé, ainsi que celle de Stephen Karingi, directeur du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique.

Yvette Reine Nzaba

L'état d'urgence sanitaire prolongé jusqu'au 31 mai

Le président de la république, Denis Sassou N'Guesso, a prorogé samedi 9 mai, par décret signé le même jour, l'état d'urgence sanitaire au Congo.

Alors qu'on annonce un déconfinement progressif dans quelques jours, la loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire, adoptée samedi 9 mai par l'Assemblée nationale et le Sénat, a été promulguée.

Déclaré par décret du 30 mars et prorogé par une ordonnance du 20 avril, l'état d'urgence sanitaire va courir jusqu'au 31 mai, soit vingt jours supplémentaires à compter de ce lundi 11 mai 2020. La pandémie du Covid-19 ayant engendré des circonstances exceptionnelles a conduit l'Etat congolais à déclarer l'état d'urgence sanitaire afin de pouvoir mieux faire face à cet ennemi invisible.

La situation épidémiologique nationale en date du 8 mai fait état de 288 cas déclarés positifs au Covid-19 dont 45 personnes guéries et 10 décès.

Quentin Loubou

COVID 19

La crainte d'une deuxième vague de contaminations dans certaines parties du globe

Des dizaines de millions de personnes en France et en Espagne ont commencé lundi à retrouver une partie de leur liberté de mouvement mais la crainte d'une deuxième vague reste entière au moment où le coronavirus resurgit en Corée du Sud et à Wuhan.

Port du masque obligatoire dans les transports, distanciation sociale de rigueur, appels à continuer à privilégier le télétravail : les gouvernements espagnols et français ont tâché de favoriser une reprise après deux mois d'activité au point mort. L'espoir et la joie de renouer avec un semblant de vie sociale sont cependant bien présents dans ces deux pays parmi les plus endeuillés par la pandémie qui a fait plus de 280.000 morts dans le monde.

En France, le confinement strict et sans précédent imposé à la population depuis le 17 mars semble avoir porté ses fruits : le bilan quotidien des décès est tombé dimanche soir à 70, le chiffre le plus bas depuis cette date. Mais avec un bilan total de plus de 26.000 morts, l'un des plus lourds au monde, les dirigeants ont appelé à la prudence.

En Espagne, pour limiter les risques de propagation, seule une partie du pays était déconfinée lundi. Des grandes villes comme Madrid et Barcelone restent soumises à de sévères restrictions dans ce pays qui est aussi l'un des plus touchés avec plus de 26.000 morts.

A travers la planète, partout la vigilance est de mise alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) redoute une deuxième vague de la pandémie qui a conduit au confinement plus de la moitié de l'humanité et plongé l'économie planétaire dans une récession record.

Les autorités iraniennes ont mis en garde dimanche contre un regain de l'épidémie dans le pays un mois après avoir autorisé la réouverture progressive des commerces et le retour au travail. Elles ont rétabli les restrictions de déplacement dans la province du Khouzestan.

En Corée du Sud, où l'épidémie avait été jugulée, la capitale Séoul a ordon-

né des fermetures des bars et discothèques en raison de l'apparition d'un foyer de contamination dans un quartier de la vie nocturne de Séoul. Malgré ces mesures adoptées dès ce week-end, 35 nouveaux cas ont été recensés lundi. A Wuhan, la ville chinoise où le virus avait commencé à frapper, les autorités ont annoncé un nouveau cas dimanche et cinq lundi, après plus d'un mois de répit à la suite d'un confinement draconien.

La Russie a enregistré lundi 11.656 cas supplémentaires de contamination dont plus de la moitié à Moscou. Le pays dénombre 221.344 cas, selon les autorités. La mortalité officielle reste cependant relativement basse avec 2.009 victimes. Les autorités de Moscou et de sa région ont annoncé la prolongation du confinement jusqu'au 31 mai et rendu obligatoire le port d'un masque dans les transports en commun et les magasins, cet exemple ayant été suivi par la deuxième ville du pays, Saint-Petersbourg.

L'Inde a commencé son processus de déconfinement mais interdit toujours de se déplacer entre Etats, ainsi que les vols nationaux et internationaux. Le pays compte plus de 2.100 morts, mais selon les épidémiologistes, le pic n'y sera pas atteint avant juin ou juillet. Son réseau ferroviaire, l'un des plus vastes du monde, doit voir reprendre le trafic progressivement à partir de mardi.

Les écoles du Bénin ont rouvert leurs portes lundi, avec des consignes strictes de distanciation, d'hygiène et distribution de masques. Tous les établissements scolaires, à l'exception des maternelles et des universités, accueillent à nouveau leurs élèves protégés par des masques, dont le port est obligatoire au Bénin, et en imposant une distanciation sociale d'un mètre.

Le gouvernement du président Patrice Talon a également lancé une grande campagne de dépistage des enseignants au coronavirus, pour tenter de rassurer parents et élèves.

La Nouvelle-Zélande va graduellement lever le confinement au cours des dix prochains jours, même si des restrictions demeureront. Au sortir de 70 jours de confinement, l'alerte sanitaire sera ramenée au niveau 2 (sur 4) à partir de jeudi, date à laquelle les centres commerciaux, cinémas, restaurants et terrains de jeux rouvriront. Sous le niveau 2 de l'alerte sanitaire, les frontières internationales demeureront fermées mais la vie à l'intérieur du pays va retrouver une forme de normalité.

En Allemagne, souvent citée en exemple pour l'efficacité de sa gestion de la crise, le seuil critique de 50 nouvelles contaminations pour 100.000 habitants a été franchi dans trois cantons. En Angleterre, le Premier ministre britannique Boris Johnson, lui-même rescapé du Covid-19, a annoncé dimanche prolonger au moins jusqu'au 1er juin le confinement dans le pays qui comptabilise plus de 32.000 morts. Le Royaume-Uni veut instaurer une période de quarantaine obligatoire pour les voyageurs arrivant par avion. Aux Etats-Unis, les conseillers économiques du président Donald Trump ont défendu la possibilité de faire redémarrer l'économie des Etats-Unis. Ces derniers jours, deux employés de la Maison Blanche - un militaire qui est au service du président et la porte-parole du vice-président Mike Pence - ont été testés positifs au virus.

Au Pays-Bas, les écoles primaires et garderies rouvrent partiellement. En Belgique, la plupart des commerces rouvrent. La Bolivie et le Sri Lanka commencent également à se déconfiner.

Julia Ndeko avec AFP

LIBYE

Couac sur l'opération européenne Irini au large du pays

A peine commencée, l'opération européenne de contrôle de l'embargo des armes au large de la Libye se heurte aux reproches de Malte.

Cette réserve politique est l'oeuvre du gouvernement maltais, qui a notifié officiellement à l'Union européenne (UE) son refus d'engager des ressources militaires supplémentaires dans l'opération Irini visant à faire respecter l'embargo sur les armes imposé à la Libye. Malte oppose son veto aux décisions relatives aux dépenses pour le débarquement des migrants et le financement des drones. Cette nouvelle intervient quelques heures avant le lancement des opérations navales, déployées au large de la Libye. Malte a toujours été proche de la Libye, géographiquement et politiquement, et entretient avec le pays des liens culturels et économiques. Elle a aussi soutenu le gouvernement d'entente nationale (GNA) de Tripoli. Cette annonce intervient quelques jours après que le gouvernement de Tripoli a envoyé une lettre aux membres du conseil de sécurité des Nations unies pour dénoncer l'opération Irini comme « partielle et partisane ».

Cette position marque une rupture de la position européenne sur la Turquie, sur l'opération de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), et s'explique par le ressentiment qu'a Malte d'un manque de solidarité de la part des Européens. La Valette se dit aux prises à une « crise sans précédent » avec des flux « disproportionnés » d'arrivées (+438 %) dues au trafic d'êtres humains et veut garder ses ports fermés aux migrants sauvés en mer. Or les Européens n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un partage de responsabilité des personnes secourues en mer. Malte a envoyé une demande au Haut représentant de l'UE lui demandant de mettre en place une aide humanitaire pour la Libye - et surtout du gouvernement de Tripoli - et de réactiver la mission EUBAM Libya, chargée de l'assistance aux frontières, en la réorientant vers l'aide humanitaire.

Une demande qui s'est heurtée à un silence, plus proche d'un refus, que de l'ouverture d'une discussion. Or il n'est pas possible pour les Européens, de faire l'économie d'un vrai débat sur la Libye et de redéfinir leur position, de façon plus tranchée. Malgré les dires officiels d'un soutien au gouvernement de Tripoli, les Européens semblent avoir perdu tout espoir de voir Favez El Sarraj stabiliser la Libye. Le processus de Berlin de janvier n'a non plus produit les effets escomptés. La neutralité allemande, contrairement à la France et à l'Italie, pour imposer un nouveau rythme à la négociation, plus politique et moins militaire, n'a pas non plus marché.

Noël Ndong

TRENTE-HUITIÈME MARCHÉ DE LA POÉSIE

Focus éditeurs et revues

Yves Boudier, président, et Vincent Gimeno-Pons, délégué général, espèrent la tenue du trente-huitième Marché de la Poésie qui devrait avoir lieu du mercredi 21 au dimanche 25 octobre, place Saint-Sulpice à Paris.

Une belle espérance culturelle à la sortie du confinement qui, de surcroît, s'accompagnera peut-être de l'agrément supplémentaire de l'été indien !

Les organisateurs sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour mettre en place la manifestation, placée sous le signe : « Pour le livre et la lecture ! édition spéciale 2020 ».

Pour l'heure, les inscriptions des éditeurs et des revues commencent à arriver, confient-ils. « Vous pouvez d'ores et déjà consulter les fiches des participants qui les ont remplies ».

« Nous avons également commencé à mettre en ligne les nouveautés annoncées par les éditeurs, (de janvier 2020 aux parutions à venir d'octobre), déjà au nombre encourageant de 177 à ce jour. Ces deux rubriques, fiches et nouveautés, seront alimentées au fur et à mesure par les participants ».

« La situation de l'édition de création est plus que jamais en difficulté. Aussi, afin de donner plus encore de visibilité au travail des éditeurs et revues, avons-nous décidé de créer une rubrique : « Focus : 1 éditeur / 1 revue, 1 jour ». Chaque semaine, une Infolettre présentera le travail de 7 éditeurs ou revues sur le site. Pour cette première semaine, rendez-vous est donné avec L'Atelier des noyers, Les Carnets du dessert de lune, Héros-limite, Illador, Les Mains, La Société des Amis d'Aragon et d'Elsa Triolet et Voix d'encre. « Cela vous permettra de vous familiariser avec leur travail, de préparer votre venue au Marché, de consulter également leurs sites internet. Ainsi informés, vous pourrez demander, voire commander, leurs publications et nouveautés chez vos libraires qui ouvriront de nouveau à partir de lundi prochain », précisent les organisateurs.

En 2014, pour sa trente-deuxième édition, le Marché de la poésie, avec l'appui de la Librairie galerie Congo, avait mis à l'honneur la région du Bassin du Congo pour la richesse de ses œuvres poétiques. De ce fait, une délégation de dix-sept auteurs originaires d'Afrique centrale s'étaient prêtés aux séances de lectures de poèmes et des dédicaces à Paris, au cœur de la place Saint-Sulpice.

Marie Alfred Ngoma

HANDBALL

La fédération internationale reprogramme toutes les compétitions

En raison de l'impact de la pandémie du coronavirus sur le sport en général et le handball en particulier, la Fédération internationale de handball (IHF) a publié de nouvelles dates des différentes compétitions initialement prévues cette année.



Les Diables rouges juniors dames de handball/Adiac

Selon l'IHF, le tournoi Féminin de qualification des Jeux olympique Tokyo 2020 qui devrait se dérouler du 20 au 22 mars en Espagne, Hongrie et à Monténégro aura désormais lieu dans une année, notamment du 19 au 21 mars 2021. La même compétition dans sa version masculine se déroulera du 12 au 14 mars de l'année prochaine, au lieu du 17 au 19 avril. Les lieux sont maintenus (la France et l'Allemagne).

Le championnat du monde junior féminin (U20), qui devrait réunir vingt-quatre équipes du 1^{er} au 13 juillet en Roumanie, a été décalé du 2 au 13 décembre prochain. Les filles de moins de 18 ans doivent attendre la période du 29 septembre au 11 octobre pour savoir le vainqueur du championnat du monde, Croatie 2020, au lieu du 18 au 30 août.

Plusieurs autres compétitions comme les championnats du monde

de beach Handball masculin et féminin de l'IHF 2020, qui devaient se dérouler du 30 juin au 5 juillet 2020 en Italie, ont été reportées et seront déplacées. L'introduction du IHF Beach Handball Global Tour, qui devait se dérouler en Pologne, en Allemagne, en Espagne et en Thaïlande en juin, août et novembre, a également connu le même sort puisqu'elle a été reportée à 2021.

Rude Ngoma

DOSSIER 100 JOURS

Première comparution de Vital Kamerhe et consorts

La première audience publique mettant en cause Vital Kamerhe a finalement eu lieu ce lundi 11 mai dans l'enceinte du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), ex-Prison centrale de Makala, en présence des prévenus et de leurs avocats. Le Directeur de cabinet du chef de l'Etat s'est présenté avec ses deux co-accusés, en l'occurrence, le Libanais Jamaal Samih et Mohima Jeannot respectivement représentant en RDC de la société de construction turque Karbod et chargé de l'Import-export à la présidence de la République.

Pour cette première audience, il a été question pour la Cour, outre l'esquisse des griefs à charge des prévenus, de procéder à leur identification et à l'ouverture de l'instruction.

Cependant, les avocats de la défense ont émis quelques préoccupations en rapport avec la procédure, estimant qu'ils étaient préjudiciés pour n'avoir pas pris connaissance au préalable des pièces constitutives des dossiers de leurs clients. Le ministère public, ont-ils indiqué, a enfreint au droit de la défense en refusant délibérément de lever copies des dossiers à charge de leurs clients afin de leur permettre de s'en imprégner aux fins utiles. Des allégations que le ministère public qui représente l'organe de la loi a rejetées tout en exhortant les avocats à se rendre au Greffe où les documents y afférents sont consignés.

Profitant de cette séance publique, les avocats de Vital Kamerhe ont réitéré leur demande de liberté provisoire au bénéfice de leur client laquelle est restée sans suite nonobstant les correspondances adressées à cette fin. Cette liberté provisoire, ont-ils dit, est censée permettre à leur client



Vital Kamerhe à la barre DR

de se faire soigner et de préparer efficacement sa défense. La même demande a été également émise par la défense de l'entrepreneur libanais Samih Jammal qui a évoqué l'état de santé préoccupant du prévenu. A ces deux requêtes, la Cour a préféré renvoyer leur examen en chambre du conseil qui devra se décider. Le tribunal s'est donc donné quarante-huit heures pour se prononcer sur ces demandes de mise en liberté provisoire.

« **Kamerhe se dédouane** » Alors qu'ils se sont opposés à l'ouverture de l'instruction, estimant n'être pas suffisamment éclairés sur la nature de l'interrogatoire qu'allaient subir leurs clients, les avocats de Vital Kamerhe et de Samih Jammal ont dû faire mauvaise fortune bon cœur en acceptant néanmoins la comparution de leurs clients. Ces derniers ont dû répondre aux questions préliminaires de la Cour.

Très serein et décontracté

dans sa tenue de prisonnier, Vital Kamerhe a précisé d'emblée être intervenu dans le programme d'urgence de cent jours à titre de directeur de cabinet du président de la République. Et d'ajouter qu'ils étaient au nombre de neuf superviseurs avec comme coordonateur, Nicolas Kazadi. Le leader de l'UNC s'est dit surpris que ce soit à lui seul qu'on a tendance à jeter l'anathème. Il a dénoncé ce qu'il a qualifié de « piège » et

de « questions tendancieuses » quand il lui a été demandé de préciser sa fonction et son rôle dans le programme de cent jours. Quant à ses relations avec l'homme d'affaires libanais Samih Jammal, il s'est demandé à quel titre devrait-il le connaître d'autant plus, a-t-il ajouté, « j'ai rencontré beaucoup de gens dans ma vie ». Parlant de l'autre co-accusé, Jeannot Muhima, il a avoué le connaître seulement de nom et que c'était sa toute première fois de le voir physiquement. Eu égard aux préoccupations soulevées par la défense ainsi que par les avocats de la République qui s'est constituée partie civile, le Tribunal a décidé de renvoyer le procès Vital Kamerhe au 25 mai prochain pour la poursuite de l'instruction.

Pour rappel, le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, est poursuivi pour détournements des deniers publics, blanchiment des capitaux et corruption dans le cadre de l'exécution du programme intérimaire d'urgence de 100 jours initié par le président de la République dont il a été la plaque tournante dans la passation des marchés.

Alain Diasso

KASAÏ ORIENTAL

Olpa exige une enquête après l'agression de deux journalistes à Mbuji Mayi

Pour cette ONG qui condamne cette agression des professionnels des médias et s'attend à l'identification des auteurs et leur déferrement devant la justice, il s'agit manifestement d'une violation de la législation congolaise et des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'organisation de promotion et de défense de la liberté de la presse en RDC, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), attend des autorités de la province du Kasai oriental, une enquête après l'agression de Serge Kayeya et de Jean Baptiste Kabeya, journalistes à la Radio Fondation Daniel-Madimba (FDM Radio), qui est une station communautaire émettant à Mbuji mayi, chef-lieu de ladite province. Cette organisation a noté, en effet, que Serge Kayeya et Jean Baptiste Kabeya, qui revenaient, le 8 mai 2020, du tournage d'une émission dans le territoire de Kanda à 60 km de Mbuji Mayi, ont été agressés, aux alentours de 20 heures (heure locale), au péage du pont Lubilanj, à l'entrée de la ville de Mbuji mayi, par un groupe d'agents de la Direction générale des recettes du Kasai oriental commis au péage de Lubilanj et se réclamant proches du gouverneur de la province du Kasai oriental, Jean Maweja Muteba.

A en croire Olpa, ces agents ont



Serge Kayeya et Jean Baptiste Kabeya/Olpa

confisqué tout ce que les journalistes détenaient par devers eux dont deux téléphones, trois casques du studio, deux enregistreurs, avant de les assener des coups de poing. « Ils n'ont eu la vie sauve que grâce à l'intervention des éléments de la Police nationale congolaise », a précisé cette ONG qui note que ces agresseurs ont accusé leurs victimes, les deux journalistes, d'appartenir à un média qui diffuse les informations qui minimisent les actions du gouverneur de la province. Olpa, qui condamne cette agression des journalistes, a souligné qu'il s'agit manifestement d'une violation de la législation congolaise et des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme et exige, par voie de conséquences, une enquête qui permettra d'identifier les auteurs de ces actes et les défermer devant les juridictions compétentes. Cette organisation exige également la restitution des effets confisqués.

Lucien Dianzenza

COVID-19

La RDC dépasse le cap de mille cas confirmés

En deux mois depuis la déclaration officielle de cette pandémie, le pays rapporte le dimanche 10 mai mille vingt-quatre cas testés positifs au Covid-19.

En dépit de l'augmentation des cas positifs, il est à noter que sept cent trente-un patients présentent une bonne évolution. Entre temps, quatre cent vingt-cinq cas suspects sont en cours d'investigation. Cinq nouvelles guérisons ont été rapportées. Ce qui fait un total de cent quarante-un guéris.

Depuis la déclaration de la pandémie en République démocratique du Congo (RDC), le pays a enregistré quarante-un décès. Pour la journée du dimanche, la coordination de la riposte n'a notifié aucun décès parmi les cas confirmés. Par contre, trente-quatre nouveaux cas confirmés, dont trente-deux à Kinshasa, un au Nord-Kivu à Goma et un autre à Bukavu au Sud-Kivu. Depuis le début de cette pandémie, la RDC a notifié des cas dans sept provinces sur les vingt-six existantes, dont la ville de Kinshasa reste de loin l'épicentre avec neuf cent trente-huit cas confirmés sur mille vingt-quatre soit 91% à ce jour.

Sur les trente-cinq zones de santé que compte la ville de Kinshasa, cinq sont touchées. La zone de santé de Koko-lo vient en tête d'affiche avec quatre-vingt-huit cas. Elle est suivie de Binza Ozone avec cent treize cas, Gombe quatre-vingt-dix-neuf cas. Limete soixante-treize cas et Binza Méteo cinquante-cinq cas. Rappelons qu'après la première prorogation, les deux chambres du Parlement ont validé la deuxième prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire décrété par le chef de l'Etat, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 19 mars 2020, pour stopper la propagation du coronavirus en RDC.

Blandine Lusimana

Denis Mukwege sollicite l'approvisionnement urgent des tests de diagnostic pour le Sud-Kivu

Pour le coordonnateur de la riposte au Covid-19 dans cette province et Prix Nobel de la paix, Dr Denis Mukwege, cette fourniture rapide éviterait de nombreux décès, l'augmentation de la précarité de la population, l'explosion des troubles sociaux et l'exacerbation de l'insécurité.



Dr Denis Mukwege et le gouverneur Ngwabidje Radio Svein

Le Dr Denis Mukwege a sollicité, au cours d'une conférence de presse tenue le 9 mai 2020 à Bukavu, l'approvisionnement urgent des tests de diagnostic au Covid-19, avant le déclenchement de la courbe exponentielle épidémique. Dans cette activité animée conjointement avec le gouverneur de province Théo Ngwabidje Kasi, il a également été soulevé les besoins en cas de résurgence de la maladie dans cette province.

Tout en saluant l'implication de toute la population du Sud-Kivu dans la lutte contre cette pandémie, à telle enseigne qu'aujourd'hui la province ne compte aucun cas confirmé de coronavirus, Dr Denis Mukwege a noté qu'un approvisionnement urgent des tests éviterait de nombreux décès, l'augmentation de la précarité de la

population, l'explosion des troubles sociaux et l'exacerbation de l'insécurité qui, selon lui, constituerait une situation susceptible de porter un coup dur sur la paix fragile dans cette province. Il plaide notamment pour dix mille kits de prélèvement naso-pharyngés, dix mille tests antigéniques rapides et cinq mille tests de diagnostic moléculaires POCT.

Dr Denis Mukwege, qui a indiqué que le Sud-Kivu est aujourd'hui confronté à des difficultés pour obtenir ces tests, à cause de plusieurs dysfonctionnements identifiés au niveau de la chaîne d'approvisionnement, a, par ailleurs, reconnu que l'approvisionnement de ces tests nécessite une collaboration étroite entre les organisations nationales telles que l'Institut national de re-

cherches biomédicales, le ministère de la Santé de la RDC ainsi que les organisations internationales telles que l'OMS. Dr Denis Mukwege et le gouverneur Théo Ngwabidje Kasi, qui ont reconnu que, selon les premiers résultats engrangés, le Sud-Kivu a contenu la pandémie du coronavirus, préviennent qu'il serait imprudent de s'endormir sur ses lauriers. « La menace est présente et notre province reste vulnérable. Vous suivez comment la pandémie progresse dans la capitale de notre pays. Et, sous d'autres cieux, les gens continuent à mourir par milliers, et pourtant ce sont des pays mieux équipés que le nôtre », a rappelé le Prix Nobel de la paix, appelant tout le monde à ne pas baisser la garde et à rester vigilant.

L.D.

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 81, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



INTERVIEW

Jean Elie Ngoya : « Nous tenons à accorder à AS Otoho une vraie mise au vert avec les multiples confrontations à l'échelon africain »

Le manager général de l'AS Otoho a assuré avoir trouvé, avec le staff technique, un plan d'action qui permettrait à l'équipe championne du Congo de mieux affûter ses armes pour la prochaine campagne africaine.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.). L'AS Otoho est championne du Congo pour la troisième fois d'affilée. Votre commentaire en tant que manager général du club ?

Jean Elie Ngoya (J.E.N.). C'est un travail de dure labeur en dépit d'un début de saison difficile. Avec le retour du coach Alou Badra à la tête de l'équipe, le club a visiblement eu un second souffle. Je félicite l'ensemble du staff technique ainsi que les joueurs et dirigeants qui comme toujours ont soutenu le club à fond.

L.D.B. L'AS Otoho retrouvera la Coupe d'Afrique la saison prochaine. Comment faire pour lui permettre cette fois-ci de franchir un palier ?

J.E.N. Nous avons tenu deux réunions en inter conférence avec le staff technique et sur instruction du président Olanguet Mò. Nous avons déjà un plan d'action accepté par tous. Nous attendons juste les dates des compétitions pour se mettre au travail.

L.D.B. Quels enseignements peut-on tirer de votre dernière participation à la Ligue africaine des champions ?

J.E.N. Nous avons croisé un adversaire de taille et habitué à la Ligue des champions (les Mamelodi Sundowns). Au match aller en jouant en supériorité numérique, il était possible pour nous de faire sérieuse-

ment la différence, c'est-à-dire alourdir l'addition pour voyager en mode sécurité en Afrique du Sud. Cela n'a malheureusement pas été le cas. En faisant le tour d'horizon de cette double confrontation, nous avons réalisé que notre préparation pour cette compétition ne nous a pas aidés. Le calendrier de la Coupe du Congo et le match aller contre Mamelodi qui se profilait étaient difficiles à gérer. Cette fois-ci, nous tenons à accorder au groupe une vraie mise au vert avec les multiples confrontations à l'échelon africain.

L.D.B. Quels sont les objectifs du club pour la saison prochaine ?

J.E.N. Les objectifs restent les mêmes. Nous devons gagner les compétitions nationales (championnat et coupe du Congo) pour participer à l'une des compétitions africaines dans le but d'atteindre au moins la phase de poules de la compétition africaine.

L.D.B. En tant que manager général, vous avez mis en place un projet de jeunes ambitieux. Que peut-on espérer de ces jeunes ?

J.E.N. Le projet U-20 s'étale sur trois ans. Nous avons parcouru quelques localités ciblées du pays pour recruter les meilleurs jeunes. Je profite de l'occasion pour remercier le préparateur physique, Prosper Loubelo,



ainsi que les coaches Baza Laurdane et Thierry Kikoulouba qui ont tous fait d'énormes sacrifices pour sortir ce projet sous terre. D'ici à trois ans, l'objectif est d'avoir au moins dix joueurs issus du projet dans le noyau de l'équipe seniors et trois à cinq joueurs dans toutes les catégories des équipes nationales du Congo. Et enfin 10% de cet effectif, éventuellement les meilleurs, pourraient finir leur formation dans les pays du Maghreb et en Europe pourquoi pas. Ce qui peut générer à l'équipe d'autres sources de financement.

L.D.B. Vous avez parcouru plusieurs localités mais pas Pointe-Noire, pourquoi ?

J.E.N. On avait un impératif de temps et ça coïncidait avec la détection que Valdo organisait à Pointe-Noire. On n'a pas voulu se télescoper avec eux.

L.D.B. Au terme de ce travail de détection, vous avez qualifié vingt-huit joueurs, laissant en attentes cinq autres. Pour quelle raison, coach ?

J.E.N. Nous avons délibérément laissé en suspens cinq places car des pays limitrophes nous ont proposé une collaboration. Donc laisser une porte ouverte nous a paru judicieux au niveau du staff.

L.D.B. Ces jeunes, une fois mis à l'essai, réalisent des résultats encourageants dans le championnat de leur catégorie. Quelle est la recette ?

J.E.N. Notre focus n'est pas le résultat forcément même si nos dirigeants aiment toujours gagner (rire). Nous n'avons même pas mis en pratique 15% de notre plan d'action. Si aujourd'hui, nous sommes quasi certains d'être sur le bon chemin, c'est parce que nous avons scrupuleusement suivi les conseils de notre préparateur physique et cela nous a aidés à repérer des talents perfectibles. Nous avons visiblement gagné du temps et simplifier nos méthodes de sélection même si cela n'a pas été du gout de certains collègues. Mais c'est de la critique que jaillit la vérité.

Nous les remercions malgré tout.

L.D.B. Dans toutes choses, les difficultés ne manquent jamais. Qu'est-ce que vous redoutiez de plus qui pourrait freiner l'épanouissement de ces jeunes ?

J.E.N. Je suis quelqu'un de très exigeant et pointilleux mais j'avoue que les dirigeants sont présents et font le nécessaire comme la plus belle femme qui ne peut donner que ce qu'elle possède.

L.D.B. Auriez-vous une évocation tardive ?

J.E.N. Oui bien entendu. Nous avons réalisé pas mal de choses depuis que j'occupe le poste de manager général. L'AS Otoho possède à ce jour un site web opérationnel (www.otohofootballclub.com). Nous avons réussi à mettre un projet de jeunes très ambitieux. Le club envisage un partenariat avec les clubs satellites au Maghreb et en Europe. Nous collaborons avec trois boîtes d'agents de joueurs pour présenter notre travail dans les années à venir. Tout ceci grâce au président Raoul Ominga qui aime vraiment la jeunesse. J'ai pu me rendre compte de cela les quelques fois que je l'ai approché. Au nom de tous les jeunes qui ont accepté de nous suivre dans ce projet ambitieux, je remercie l'ensemble des membres du club, dirigeants et sympathisants pour leur soutien.

Propos recueillis par James Golden Eloué

IN MEMORIAM

Rapha Bounzeki, 12 ans déjà dans l'au-delà

10 mai 2008- 10 mai 2020, voici exactement douze ans que disparaissait au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, l'artiste musicien Rapha Bounzeki, de son vrai nom Bernard Bounzeki.

Né le 4 août 1961 à Brazzaville, c'est finalement à l'âge de 47 ans que cet auteur-compositeur et chanteur congolais trouva la mort des suites d'un malaise causé par une crise d'hypertension. Chantre de la sapologie, Rapha Bounzeki a laissé aux amoureux de la bonne musique et à la postérité une œuvre immense. C'est à l'âge de 19 ans, soit en 1980, que Rapha Bounzeki Aphara Yana Papa commença sa carrière solo. Après avoir été membre des groupes musicaux comme Vivacité Mélodia et Véritable Mandolina, Rapha Bounzeki se lance en solo dans les genres musicaux, notamment rumba, ndombolo, soukous, avec des chansons telles qu' "Ecolier, réveille-toi!" et "Parisien refoulé" qui enflamment la scène musicale congolaise ; "Ma Bouesso" ; "Touvi". Son single "Mateya" qui signifie en français « Conseils » caracole pendant trois années successives à la première place du hit-parade congolais. Il enchaîne ensuite les albums « Sapologie 1, 2, 3 et 4 », mouvement vestimentaire et culturel congolais dont il faisait partie des plus grands noms.

Max Toundé, qui s'est occupé de la production phonographique de Rapha Bounzeki pendant près de deux décennies sur les vingt-huit ans de sa carrière musicale (1980- 2008), a déploré



la mort de cet artiste avec lequel ils avaient des projets de productions. Accusé à tort, il a toujours affirmé qu'il ne doit pas un seul franc à Rapha Bounzeki qu'il considérait comme un membre de sa famille. Bien au contraire, il lui a fait des avances d'argent lorsqu'il était embêté.

En dépit de quelques malentendus, tout était rentré dans l'ordre entre Rapha Bounzeki et Max Toundé. Ils avaient renoué avec leurs activités. Rapha Bounzeki devait repartir en France pour un concert à Lyon puis à Manchester (Angleterre). Pour la circonstance, Max Toundé avait même

effectué le déplacement de Brazzaville pour ficeler ce contrat. Comme Rapha Bounzeki était marié en France, il lui suffisait seulement de régulariser sa situation administrative à Nantes pour que le tout rentre dans l'ordre. Il y était invité également par l'Apeco pour animer un gala humanitaire à Nice. Il avait manifesté sa joie d'y participer.

Les droits d'auteur

Outre ce contrat de productions, faisant partie des rares artistes congolais possédant une façade artistique en France, Rapha Bounzeki et son producteur avaient entamé des démarches auprès de la Sacem, où ils avaient retiré le fichier, dit son ancien producteur. Il se trouve que la Sacem lui avait versé ses droits de 4 622 euros, soit environ plus de trois millions FCFA, au Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA). D'après son ancien producteur, Bounzeki avait déjà perçu une avance de quatre cent mille francs CFA et attendait le reste. Rapha Bounzeki, qui vivait dorénavant à Pointe-Noire, est venu à Brazzaville toucher ses droits d'auteur. Souffrant d'hypertension au regard de tout ce qu'il avait connu, spolié, expulsé, réduit à la mendicité, comme

il l'évoque dans sa dernière chanson : "Nzo ba boula" (destruction de sa maison), son médecin parisien lui avait conseillé de se reposer assez. Mais dommage. « *Le BCDA lui devait l'équivalent de quatre mille euros. J'ai vérifié si la somme était disponible au siège de la BCDA. On m'a dit, oui. Le ton a monté entre Bounzeki et les agents du BCDA. Sa tension artérielle est montée à vingt-six. Il a fait un AVC. Transporté d'urgence à l'hôpital, il est mort en route, vers le collègue Ganga Edouard. Je ne dis pas que ce sont les agents du BCDA qui l'ont tué. Je rappelle aussi que sa maison a été cassée vers l'aéroport de Pointe-Noire, comme il l'évoque dans la chanson "Nzo ba boula". Une belle villa, construite avec l'aide de l'entrepreneur Mantsima qui a beaucoup fait pour Rapha, jusqu'aux achats des instruments de musique. Moi, je lui ai acheté deux voitures* », a témoigné son producteur Max Toundé dans un journal en ligne.

Des obsèques nationales à la taille de l'artiste

Avant d'être conduit à sa dernière demeure, le gouvernement avait décrété pour lui des obsèques nationales qui ont été organisées au Cercle Soni-Labou-Tansi à Bacongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. A Pointe-Noire, où il a passé ses derniers moments, une veillée mortuaire a été

organisée au stade Tata Loboko de Tié-Tié dans le troisième arrondissement. Les groupes et artistes locaux y ont presté. En France, la veillée organisée par Connivence Boutique, s'est tenue à Nota Saint-Denis au 55 rue Charles Michel, non loin du RER. Le sapeur Ben Moukasha, Belkos, G.G. Théo, Jean-Daniel Ntouta, Jean-Claude Songola (Nganda Tsié-tsié), Bruno Toundé, Serge Mayembo, Alex Bouyéza étaient à cette veillée. Les artistes suivants y avaient presté : Théo Blaise Nkounkou, Tanawa, Michel Rapha, Belkos ainsi que des musiciens des deux rives. Parmi les artistes étrangers qui avaient fait le déplacement de Brazzaville, il y a Papa Wemba venu droit de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo.

C'est finalement le 23 mai 2008, devant une pléthore d'autorités administratives et politiques que Rapha Bounzeki est conduit à sa dernière demeure, au cimetière du centre-ville de Brazzaville. Une foule immense s'était déplacée pour voir et dire un dernier adieu à Aphara Yana Papa. Les sapeurs venus des deux Congo et de la diaspora ont exhibé leurs tenues pour lui rendre un dernier hommage. Le corps sans vie de l'illustre disparu avait parcouru une partie du centre-ville. Un véritable cortège jusque-là jamais égalé par le nombre des mélomanes venus dire adieu à leur idole, leur artiste préféré.

Bruno Okokana